



Observatoire des Pratiques Policières

C/O LDH
2 rue Saint Jean
31 000 Toulouse

Préfecture de la Haute-Garonne

Place Saint Etienne
31 000 Toulouse

Toulouse, le 26 septembre 2019

LR/AR

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Messieurs

Nous tenons, par la présente, à vous faire part d'un certain nombre de considérations issues de nos, bientôt, trois années d'observation des manifestations toulousaines sur la voie publique. L'Observatoire toulousain des Pratiques Policières - OPP a, à ce jour et depuis le 4 mars 2017, suivi le déroulement de 75 manifestations.

Les deux premières années de ce travail d'observation, de décryptage et d'analyse (jusqu'à la manifestation du 30 mars 2019) ont donné lieu à la production et la publication d'un rapport présenté publiquement le 17 avril 2019, mis en ligne sur les réseaux sociaux, sur le site du CNRS (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02103935>) et dont un exemplaire sur support papier vous a été transmis dans le même temps.

Nous ne reviendrons pas, dans le présent document, sur la majeure partie des éléments développés dans ce rapport et en particulier sur les conclusions de celui-ci (pages 125 et suivantes). Notons simplement que le contenu de ce rapport n'a pas donné lieu, à notre connaissance, à d'autre réaction de votre part qu'un bref communiqué publié dans les jours qui ont suivi sa publication

Nous évoquerons ici, plus particulièrement, la présence des observateur-es dans l'environnement des manifestations et le traitement particulier qui leur est fait par les policier-es et gendarmes en charge du maintien de l'ordre.

Nous avons déjà, dans le premier chapitre du rapport (pages 23 à 41), pointé **différents constats** (qui s'appuient sur les rapports internes, non publiés, de l'OPP et sur les nombreuses photos et vidéos prises par les observateur-es eux/elles-mêmes – nous n'appuyons nos considérations que sur des faits avérés) **que nous allons rapidement vous rappeler** ; nous précisons bien que ces constats concernent les pratiques des policier-es envers les observateur-es lorsque ceux et celles-ci sont en situation d'observation, clairement identifiables et isolé-es du corps de la manifestation comme c'est le cas la quasi-totalité du temps (nous y reviendrons ultérieurement) :

- **utilisation de gazeuses à main à courte distance, bousculades et coups de bouclier** lors des avancées des policier-es, **insultes, gestes obscènes, menaces verbales, coups de matraques** sur les observateur-es et sur leur matériel de prise de vue, **ciblage menaçant des observateur-es avec LBD 40, jets ciblés de grenades lacrymogènes, arrosage par canon à eau...**

Tout ceci, nous le répétons, **peut être largement documenté de notre part** sur la base de nos propres constats (photos, vidéos, témoignages directs des observateur·es eux/el·le mêmes).

Dans l'introduction du rapport d'avril 2019, nous estimions que les observateur·es avaient, au delà des bousculades et des insultes, été 13 fois pris·es pour cible, en tant que tel·les, par les policier·es et gendarmes sous vos ordres, avec, en particulier, la grave blessure au front infligé à l'un des observateurs, Jérôme, le 2 février 2019. **Depuis la parution du rapport, cette sorte de « chasse aux observateur·es » a continué et porte le chiffre des atteintes physiques sur les observateur·es à près 25...**

En voici le détail depuis le 30 mars 2019 (nous passons sur les menaces et insultes qui « rythment » nos rapports avec une partie des policier·es) et nous ne mettons en exergue ci-après que les faits les plus notables :

- **13 avril : blessure par plot de grenade** de désencerclement GMD (allées Roosevelt), **coups de matraques et gazage à main** (boulevard Carnot) – Publication d'un communiqué de l'OPP le 14 avril ;
- **20 avril : jet de grenade** sur les observateur·es **après menaces d'une gradée** (rue des Trois journées) ;
- **25 mai : matraquage dans le dos** d'un observateur (boulevard Carnot) ; **ciblage** d'un observateur clairement isolé **par le jet d'un canon à eau** (allées Roosevelt) ;
- **13 juillet** : jet d'une **grenade lacrymogène dans les pieds** des observateur·es (rue Ozenne) ;
- **3 août : arrachage violent du matériel de protection** de deux observateurs avec confiscation du matériel de protection et bris de lunettes de vue (rue Saint-Rome) et, simultanément, **matraquage** d'un autre (rue Baour Lormian) après que celui-ci se soit clairement identifié à l'aide de la déclaration de présence des observateur·es – Publication d'un communiqué de l'OPP le 4 août ;
- **17 août : coups de boucliers et de matraque** (rue non précisée dans le rapport interne de l'OPP) ;
- **7 septembre : violences** sur un observateur (rue du rempart Matabiau) **avec évacuation sanitaire** de celui-ci (**blessure à la tête et 2 côtes fracturées**) – Publication d'un communiqué.

Nous vous rappelons que nous n'évoquons ici que les atteintes physiques sur les observateur·es alors que ceux et celles-ci sont isolé·es et clairement identifiables ; et que, pour ne pas être trop longs, nous ne quantifierons, ici, pas les menaces verbales et autres insultes...

Il convient donc de **vous rappeler quels sont les principes de base du comportement des observateur·es lorsqu'ils et elles couvrent une manifestation** ; ces principes sont issus, non d'une réflexion préalable, mais d'une expérience de terrain, celle acquise ces derniers 30 mois :

- **les observateur·es ne s'intègrent pas dans les cortèges** ; ils/elles se positionnent aux abords de celui-ci (devant, sur les côtés ou derrière), côté forces de l'ordre où côté manifestation selon les situations ;
- **les observateur·es ne scandent pas de slogans**, ne reprennent pas les chants ou toutes autres formes verbales de manifestation ;
- **les observateur·es sont obligatoirement revêtu·es de leur chasuble jaune et bleue**, clairement siglées au dos ;
- **les observateur·es n'invectivent jamais les policier·es** sauf dans de très rares cas suite aux constats de violences exercées sur eux/elles et n'insultent jamais policier·es et gendarmes (et la réciproque n'est pas vraie, très loin de là...) ;
- **les observateur·es prennent de nombreuses photos et vidéos qui leur servent à élaborer leurs comptes rendu d'observation** (datation horaire des photos et vidéos, localisation, enchaînement des faits) ; **aucune de ces photos ou vidéos ne sont publiées** sauf celles qui ont servi à illustrer notre rapport d'avril 2019 ; et les visages des

protagonistes (manifestant·es, badaud·es mais aussi policier·es et gendarmes) ont alors été systématiquement « floutés » ;

- **les observateur·es signalent systématiquement leur présence** par courriel (adressé à des personnes nominativement identifiées à la préfecture et à la DDSP) **dans les 48 h précédant la manifestation concernée** ; et ceci comme cela avait été acté lors de la rencontre du 31 mai 2018 (avec la Cheffe des politiques de sécurité publique et le Directeur départemental de la sécurité publique) qui faisait suite à des menaces verbales et à une agression caractérisée envers les observateur·es de la part d'un policier le 22 mars 2018.

Les observateur·es font donc preuve, depuis la création de l'observatoire, d'une neutralité comportementale absolument exemplaire. Certain·es policier·es, dont des officier·es, nous ont, plusieurs fois, fait remarquer qu'une fois les sommations effectuées (ce qui est très loin d'être systématiquement le cas), nous devions nous disperser. Hormis le fait que nous ne sommes pas des manifestant·es, et que, nous le rappelons, nous ne nous positionnons pas dans la manifestation (sauf à être pris involontairement dans certains mouvements de foule), **quelle serait la pertinence de notre travail d'observation des pratiques policières si nous devons arrêter d'observer lorsque les policier·es et gendarmes entrent en action ?** Nous vous signalons d'ailleurs que, contrairement à ce qu'affirment certain·es policier·es lorsqu'ils/elles nous prennent à partie (rarement de manière polie et respectueuse), nous ne photographions et filmons pas seulement les forces de l'ordre (ce que rien n'interdit par ailleurs) mais que nous observons aussi avec la plus grande attention les manifestant·es ; ne serait-ce que pour contextualiser les pratiques des policier·es et gendarmes en analysant l'interaction entre eux/elles-mêmes et les manifestant·es.

Pour en revenir au fait que les observateur·es soient pris·es à partie par certain·es policier·es et gendarmes, il nous a été avancé, en situation sur le terrain (nous avons une vidéo très claire à ce sujet) mais aussi lors de notre entretien précité en préfecture, que lors d'une charge (un bond offensif dans le langage du maintien de l'ordre), nous pourrions être pris·es dans le mouvement, dans le feu de l'action en quelque sorte. Cela pourrait s'entendre si nous étions au cœur des manifestations. Mais, nous le rappelons, ce n'est pas le cas. On pourrait aussi arguer que tous les policier·es et gendarmes présent·es, nous pensons à ceux et celles des CRS ou des EGM venant d'autres villes, ne sont pas au courant des particularités de notre présence. Dont acte (même si cette situation varie car certain·es policier·es et gendarmes non toulousain·es nous disent être au courant de notre présence). Seulement, il se trouve que **la quasi totalité des violences que les observateur·es ont eu à subir le sont de la part des policier·es des CSI et des BAC** (terme générique pour désigner les policier·es « en civil »). Et, là, le raisonnement ne tient plus. Les policier·es des BAC et des CSI sont, dans leur grande majorité, des policier·es « locaux ». Ils/elles connaissent parfaitement l'existence de l'OPP (et les spécificités de notre présence) et ils/elles ont, visiblement, identifié chacun·e des observateur·es (certain·es nous le font savoir d'ailleurs ; et la réaction de la DDSP suite à l'agression contre un observateur le 7 septembre – cf. les articles dans les médias Dépêche du Midi et Actu Toulouse - laisse clairement entendre que les observateur·es sont bien identifié·es en tant que tel·les par vos services). Pour un certain nombre d'entre eux/elles, ces policier·es sont présent·es quasiment à chaque manifestation et nous-mêmes pouvons les reconnaître malgré le fait qu'ils et elles soient, pour la majorité d'entre eux/elles, systématiquement cagoulé·es (quelques soient les conditions climatiques...).

Nous profitons de ce passage de notre courrier pour battre en brèche l'argumentaire développé par vos services, via des communiqués ou bien lors d'échanges avec les journalistes, selon lequel les observateur·es pourraient être les victimes, directes ou indirectes, d'actes violents de la part de certain·es manifestant·es. Ce n'est pas le cas. Une seule fois, en 75 manifestations observées, un observateur a été victime d'un jet de projectile venant des rangs des manifestant·es ; en l'occurrence, une bouteille en verre reçue dans le haut du dos place Wilson, provoquant d'ailleurs des réactions totalement inappropriées de la part de quelques policier·es qui ont fait savoir à haute voix ou par leurs ricanements leur satisfaction face à ce qui venait d'arriver à

l'observateur... Toutes les violences, à une exception près, qu'ont eu à subir les observateur·es venaient donc des rangs des policier·es.

Nous en déduisons, de manière très directe, que **les violences subies par les observateur·es ne sont nullement des « dégâts collatéraux » liés à l'activité des policier·es en situation de maintien de l'ordre mais sont, très souvent, des actes volontaires de certain·es policier·es destinés à faire peur, à faire mal, à empêcher les observateur·es d'exercer les droits constitutionnels, législatifs et réglementaires qui régissent notre vie démocratique.**

En l'état, nous écartons l'hypothèse qu'ils/elles obéissent à des ordres particuliers venant de leur hiérarchie (directe ou liée à des échelons supérieurs) lorsqu'ils prennent à partie les observateur·es.

Mais alors, **nous ne pouvons que nous inquiéter. Ces policier·es font-ils ce qu'ils/elles veulent dans les rues de Toulouse ?** Se considèrent-ils/elles dans **une sorte de « guerre privée » contre des militant·e-s des Droits de l'Homme** (et pas uniquement eux et elles, d'ailleurs) ? Se sentent-ils à ce point libres de leurs gestes qu'**ils et elles n'auraient de comptes à rendre à personne ? Se sentent-ils/elles (sont-ils/elles) dans une situation de totale impunité ?**

Cette question taraude les observateur·es, mais pas seulement eux/elles, face aux agissements sur le terrain de certains groupes de policiers.

Nous profitons de ces interrogations pour vous signaler, comme le font beaucoup d'autres observateur·es, que **nombre de policier·es, la majorité d'entre eux/elles en fait, ne portent toujours pas de numéro RIO ;** voire même, dans certains cas, de brassards « Police » pour ceux et celles qui ne sont pas en uniforme... Et vous dire aussi que **nous nous inquiétons des prises de photos et vidéos**, par certain·es policier·es, avec des appareils qui manifestement n'entrent pas dans la dotation réglementaire des forces de l'ordre ; **nous nous interrogeons sur la destination finale de ces prises de vue.**

Nous centrons ce courrier sur les exactions commises envers les observateur·es mais nous avons constaté que **les secouristes volontaires** (les « street médecins »), **les journalistes, les reporters et nombre de vidéastes** subissent le **même type de traitement** de la part de certain·es policier·es.

Nous vous demandons instamment de **reprendre le contrôle sur les policier·es et gendarmes qui sont sous vos ordres.**

Nous demandons à **pouvoir exercer notre vigilance démocratique sans avoir à craindre pour notre intégrité physique.**

D'ailleurs, le silence « assourdissant » de votre part (à l'exception, nous le rappelons d'un bref communiqué) qui a suivi la publication du rapport de l'observatoire (réalisé dans le cadre d'une collaboration avec un laboratoire de sociologie lié au CNRS), rapport dans lequel nous pointions déjà clairement les dérives de certains de vos subordonné·es, ne lasse pas de nous inquiéter.

Nous continuerons, autant que cela nous semblera nécessaire, à **observer le déroulement des manifestations de rue à Toulouse.**

Nous avons décidé de rendre public le présent courrier ; il a d'ailleurs été écrit en ce sens. **Nous ne nous situons pas dans une sorte de face-à-face entre observateur·es et policier·es. Nous sommes, du moins le revendiquons nous, des citoyen·es engagé·es pour la défense des libertés publiques** qui se donnent les moyens, légaux en l'occurrence, de **dénoncer, de manière documentée et précise, les dérives de certains dépositaires de l'ordre public.**

Quand nous constatons les moyens humains et matériels mis en œuvre sous vos responsabilités (et qui sont les plus importants en nature, et peut-être en quantité, de toute l'Europe) et ceux des manifestant·es (nous parlons dans notre rapport d'asymétrie), nous ne pouvons que constater que l'usage, par certain·es policier·es, de la force est très souvent (mais pas toujours, nous l'admettons) violente voire brutale, souvent inappropriée voire non réglementaire (comme le jet d'une grenade GMD en cloche le 7 septembre place Roger Salengro – veuillez voir, ici encore, notre volonté, chevillée au corps, de ne pointer que ce que nous constatons nous-mêmes et d'illustrer concrètement nos analyses).

Nous n'irons pas plus loin dans l'analyse. Nous pourrions nous (vous) interroger sur le volet directement politique de nos constats ; il y a à la tête du Ministère, mais aussi à la tête de l'Etat, des hommes politiques qui interdisent, de fait, que l'on parle de violences policières, qui nient contre toute évidence les dérives avérées de certain·es agent·es des forces de l'ordre encourageant ainsi, de facto, certain·es à se sentir « pousser des ailes » en se percevant comme intouchables... ; mais nous préférons en rester là car tel n'est pas le rôle premier de l'Observatoire toulousain des Pratiques Policières.

Nous continuerons dans les semaines et les mois qui viennent à parcourir les rues de Toulouse pour mener la mission qui nous a été confiée par nos organisations. Et demandons, à vous Messieurs qui êtes en charge du respect des libertés publiques, de pouvoir le faire sans craindre d'être la cible de certain·es policier·es.

Pour en finir, la seule « victoire » que nous espérons, c'est, à terme, celle de dissoudre l'observatoire pour cause d'inutilité publique. Mais, malheureusement, nous en sommes encore très loin.

Veuillez accepter, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, nos salutations républicaines mais néanmoins vigilantes.

Pour les observateur·es de l'Observatoire toulousain des Pratiques Policières

Marie Toustou, Pascal Gassiot, Julien Brel

Copies

Monsieur Christophe Castaner – Ministre de l'Intérieur

Monsieur Jacques Toubon – Défenseur des Droits